

## CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

[ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr](mailto:ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr)

### INFORMATIONS INSCRIPTIONS

#### **Le centre de loisirs fonctionnera pour ces vacances d'été , du Mercredi 11 Juillet au Vendredi 24 Août 2018.**

Les dossiers du centre de loisirs contiennent des informations très importantes concernant les enfants que nous accueillons. C'est pourquoi, nous vous demandons de **bien remplir toutes les rubriques** de façon complète.

Avec les fiches fournies, il faut également fournir une enveloppe aux nom et prénom de votre enfant (pas l'adresse) et la copie des vaccinations obligatoires notifiées dans le carnet de santé. Si votre enfant suit un traitement, vous devez fournir l'ordonnance du médecin avec la posologie du traitement à suivre, ainsi que le ou les médicaments concernés dans leur boîte d'origine aux nom et prénom de votre enfant.

Les enfants seront inscrits à la seule condition que les dossiers soient rendus complets et accompagnés des règlements correspondants aux inscriptions.

**Les tarifs sont les suivants : tarifs à la journée**

Quotient Familial	Prix Journée Communes d'Oppède, Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec	Prix Journée autres communes
QF 1 ≤ 400 €	9 €	21 €
QF 2 de 401 à 796 €	10 €	22 €
QF 3 de 797 à 1196 €	11 €	23 €
QF 4 ≥ 1197 €	12 €	24 €
Supplément sortie	10 € ; les enfants inscrits 4 ou 5 jours ne sont pas concernés/ Supplément piscine : 7 €	Supplément sortie

**Cette année, aucune activité spécifique n'est mise en place, car elles ont dû être annulées les deux dernières années.**

**Des séjours sont organisés, voir feuille suivante.**

**Vous pouvez régler par chèque à l'ordre du Trésor Public, Carte Temps Libres (CAF) ou Chèque Vacances (ANCV), ou Espèces.**

**Pour établir votre quotient familial**, il est nécessaire que vous vous déplaçiez muni(e) de votre attestation de Quotient Familial établi par la CAF ou la MSA.

**Les permanences d'inscriptions auront lieu au centre de loisirs les :**

- **Lundi 14 Mai de 14h30 à 16h et Mardi 15 Mai, de 9h30 à 11h30** , pour les enfants d'Oppède
- **Mardi 15 Mai, de 14h30 à 16h et Jeudi 17 Mai, de 14h30 à 16h**, pour les enfants des autres communes
- Après ces dates, les inscriptions se feront par rendez-vous

Les enfants doivent venir au centre avec leur serviette de table, ainsi que leur brosse à dents ; avec leur prénom noté dessus.

## CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL

Espace Jardin de Madame

Rue des Poulivets

84580 OPPEDE

04.90.76.97.98 – 06.65.21.63.85

[ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr](mailto:ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr)

## INFORMATIONS SEJOURS ÉTÉ 2018

Le centre de loisirs d'Oppède envisage d'organiser cet été encore, trois séjours :

### -Séjour 6/7 ans (6 ans révolus) : « ma première colonie à la montagne », du 23 au 27 juillet 2018

Les enfants passeront 5 jours à Auzet (05) pour découvrir la colonie. Au programme : visite d'un élevage de rennes, balade dans les alpages avec un animateur du centre d'hébergement qui fera découvrir au groupe la vie dans ce milieu, constructions de cabanes.

L'hébergement se fait dans un gîte.

Prix : 300 à 360 € selon le Quotient Familial (465 € pour les extérieurs)

### -Séjour 8/10 ans (années de naissance 2010- 2009- 2008) :équitation et VTT en Ardèche, du Dimanche 29 Juillet au 03 Août 2018

Les enfants pratiqueront ces deux activités.

L'hébergement se fait dans un gîte.

Prix : 410 à 460 € selon le Quotient Familial (520 pour les extérieurs)

### -Séjour 10/13 ans (années de naissance 2008-2007-2006-2005) : multisports sur le plateau d'Albion, du 09 au 13 Juillet 2018

Les enfants pratiqueront : spéléologie, parcours falaise, VTT, course d'orientation et escalade (1 jour, la découverte d'une activité).

L'hébergement se fera au gîte de l'ASPA.

Prix : 305 à 365€ selon le Quotient Familial (406 e pour les extérieurs)

**MERCI DE VOUS PRE-INSCRIRE AVANT LE 10 AVRIL 2018 AFIN DE CONFIRMER LES RESERVATIONS AUPRES DES PRESTATAIRES.**

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

[ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr](mailto:ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr)

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire 2017-2018

NOM DE L'ENFANT : .....  
PRENOM : .....  
DATE DE NAISSANCE : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
TELEPHONE : .....

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCES : (nom+ numéro de téléphone)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER VOTRE ENFANT : une pièce d'identité sera demandée

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

**FOURNIR, À L'INSCRIPTIONS, LA PHOTOCOPIE des vaccins obligatoires.**

**Un enfant qui n'est pas à jour de ces vaccinations obligatoires pour la collectivité ne peut être admis au centre de loisirs.**

ASSURANCE

Il est conseillé aux familles de souscrire une assurance pour responsabilité civile pour leur enfant.

**Je prends acte que mon enfant sera inscrit, seulement si le règlement correspondant au séjour accompagne cette fiche.**

DATE ET SIGNATURE : J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par le centre de loisirs.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

[ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr](mailto:ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr)

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

NOM.....PRENOM (enfant).....

Cette fiche peut comprendre des renseignements confidentiels pour l'enfant et sa famille. C'est pourquoi, après avoir été lue par la Directrice du centre ; elle sera mise sous enveloppe. Renseignements indispensables à l'élaboration de dossiers administratifs auprès de partenaires tels la CAF , la MSA et le CD 84 :

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE DONT DÉPEND VOTRE ENFANT :
 CPAM  MSA  AUTRE (préciser)
NUMÉRO C.A.F : .....

Votre adresse mail (pour l'envoi d'informations).....

Renseignements indispensables à la santé de votre enfant, utiles au quotidien de votre enfant et exploités en cas d'intervention médicale (vous en serez averti) :

ALLERGIES:
 ASTHME (si oui ; remettre l'ordonnance et le traitement aux animateurs dès l'arrivée de votre enfant)
 MEDICAMENTS.....
 ALIMENTAIRES ..... PAI OBLIGATOIRE
CONDUITE A TENIR DANS CE CAS : .....
RECOMMANDATIONS (port d'appareils quelconques):.....
DIFFICULTES DE SANTE (maladie, accidents, hospitalisation, préciser les dates et les précautions à prendre):
.....

Pour les enfants de moins de 6 ans, en cas de fièvre, et après vous avoir consulté, nous avons la possibilité d'administrer du paracétamol. Pour cela veuillez noter le poids exact de votre enfant .....

MALADIES DEJA CONTRACTEES (si oui ; cocher la case) :  RUBEOLE  VARICELLE
 SCARLATINE  COQUELUCHE  ANGINE  OTITE  ROUGEOLE
OREILLONS  RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU VACCINATIONS (date
des derniers rappels) :SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINATIONS OBLIGATOIRES , JOINDRE UN
CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
OBLIGATOIRE:  DTPolio ou Tétracoq :.....
RECOMMANDES :  Hépatite B.....
 ROR.....  Coqueluche.....  Autres
(préciser).....

Nom du médecin traitant et coordonnées : .....

En cas de traitement médical, vous pouvez l'apporter au centre ; nous avons besoin de l'ordonnance au nom de votre enfant, des médicaments dans leur boîte d'origine sur laquelle figure le nom de votre enfant.

Je, soussigné,....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant (En particulier pour les enfants de 0 à 6 ans, en cas de fièvre supérieure à 38,5 ° à administrer 1 dose de paracétamol en fonction de son poids).

Date et signature :

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

[ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr](mailto:ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr)

Autorisation de publication de photographies d'enfants pour les publications éventuelles à des fins de communication ou dans d'éventuelles expositions

A l'occasion de toutes les activités au centre de loisirs d'Oppède, votre enfant va être photographié, et, nous souhaitons faire figurer ces photos lors d'éventuelles publications ou expositions.

Cette photographie ne sera accompagnée d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant et votre famille ; dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la ou les photographies ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant, ni à sa vie privée.

Merci de confirmer votre approbation sur l'utilisation de cette photographie dans les conditions précisées ci-dessous, en remettant le coupon ci-joint daté et signé.

Je, soussigné(e) :

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL ET COMMUNE.....

Père, Mère ou tuteur de l'enfant.....

autorise la publication lors d'éventuelles publications pour le centre de loisirs ou la commune d'Oppède (type journal de la commune)

autorise la publication lors d'éventuelles expositions du centre de loisirs ou la commune d'Oppède de photographies représentant mon enfant.

autorise l'utilisation de la voix de mon enfant dans le cadre des activités du centre

autorise l'utilisation de l'image (enregistrement vidéo) de mon enfant dans le cadre des activités du centre

→pour une durée de plusieurs années, afin de conserver en mémoire les activités menées au centre de loisirs d'Oppède

→je peux à tout moment faire retirer les photographies du site internet, en m'adressant à la directrice du centre de loisirs d'Oppède.

n'autorise pas la publication des photographies de mon enfant

n'autorise pas l'utilisation de sa voix

n'autorise pas l'utilisation de son image

Fait à.....,

le.....

Signature de l'enfant

Signature du responsable légal

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

[ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr](mailto:ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr)

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### **Présentation**

Le centre de loisirs, situé à l'Espace Jardin de Madame, est habilité par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Vaucluse.

Les animateurs qui constituent l'équipe d'animation sont recrutés selon les directives de la DDJS et les critères fixés par la Municipalité.

Le centre ouvre ses portes aux enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de 3 ans, jusqu'à leurs 12 ans.

Le nombre d'enfants accueillis est, en moyenne, 20 à 28 lors des petites vacances scolaires, 48 enfants au mois de Juillet, puis 40 au mois d'Août.

Vous pouvez consulter le projet pédagogique, en le demandant à la directrice, pendant le séjour de votre enfant.

### **Horaires**

Les horaires d'ouverture du centre sont : 8h-18h ; les familles doivent emmener leurs enfants entre 8h et 9h le matin, et les récupérer entre 17h et 18h le soir.

Pour des raisons d'organisation, il vous est demandé de respecter ces horaires.

Les jours de sortie, il peut vous être demandé d'arriver plus tôt, et, il peut nous arriver de rentrer plus tard.

### **Accueil des Enfants**

Cette année, des travaux auront lieu à l'école d'Oppède.

Par conséquent, le centre de loisirs aura lieu à l'école Arthur Rimbaud, à Maubec ; la Municipalité de Maubec nous prêtant ses locaux scolaires.

Les enfants seront donc accueillis là-bas, et, nous définirons, dès les premiers jours, un lieu d'accueil pour les Maternelles et un pour les primaires.

L'entrée se fera par l'entrée de l'école.

Pour ce qui est des départs le soir : seules les personnes notées sur la fiche comme étant autorisées à récupérer votre enfant pourront le faire. Si vous souhaitez laisser votre enfant partir avec une personne autre que celles qui sont déjà notées, vous êtes priés de demander

à l'animateur à l'accueil de vous laisser noter son nom sur la fiche, le matin en accompagnant votre enfant.

Il sera demandé une pièce d'identité à toute personne inconnue des animateurs et de la directrice.

### **Inscription**

Elle se fait à l'avance, lors des permanences mises en place à cet effet.

Les familles fourniront le dossier entièrement rempli, la notification du montant de leur Quotient Familial (fourni par la CAF ou la MSA) ou l'avis d'imposition du parent référent aux yeux des Impôts reçu été 2016, et, le règlement.

Le règlement peut se faire en espèces, avec les Cartes Temps Libre émis par la CAF et la MSA, avec les Chèques Vacances ANCV (voir auprès des employeurs) ou par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public.

L'inscription est prise en compte dès réception du règlement.

Le dossier de chaque enfant est valable durant l'année scolaire (Septembre- Août). Par conséquent, si au courant de l'année scolaire, un changement a lieu concernant votre enfant (situation familiale, adresse, nouvelles allergies....) ; pensez à demander le dossier de votre enfant afin d'apporter les rectifications existantes.

### **Traitement Médical**

Les traitements médicaux sont autorisés au centre de loisirs. Pour cela, vous devez, à votre arrivée, donner à l'animateur présent l'ordonnance (avec la posologie précise et le nom correct des médicaments) et les médicaments dans leur boîte d'origine, sur laquelle figurent le nom et prénom de votre enfant.

Pour des raisons pratiques, essayez d'éviter les traitements les midis.

En cas de maladie contagieuse, les enfants ne sont pas autorisés à fréquenter le centre et ne seront acceptés que s'ils fournissent un certificat médical.

### **La Sieste**

Elle concerne les enfants d'âge Maternel, des deux premières classes (3-5ans).

Depuis l'été 2012, nous avons fait le choix de « mettre » au dortoir les plus petits (3-5 ans). L'animatrice de surveillance leur lit une histoire, puis, les enfants se reposent. Si, à 14 heures, un enfant ne dort toujours pas ou est réveillé, il peut sortir du dortoir et se diriger vers la salle de maternelle où il sera pris en charge. En ce qui concerne les enfants de 5 ans et 5 ans ½ ; ils font un temps calme jusqu'à 14 heures, puis, une activité leur sera proposée.

Si un enfant est fatigué, et qu'il souhaite se reposer, quelque soit son âge, une place lui sera faite au dortoir.

## **A apporter**

### **A chaque période**

- Un sac à dos, dans lequel se trouvent :
- le gobelet sur lequel figure le prénom de votre enfant (il vous sera rendu à la fin du séjour)
- la serviette sur laquelle figure le prénom de votre enfant (elle vous sera rendue à la fin de la semaine pour la laver)
- la brosse à dent (avec le prénom de votre enfant)
- le doudou pour ceux et celles qui le souhaitent ; ainsi que la tétine
- un change pour les petits, en cas d'« accident » à la sieste ou dans la journée

### **L'été**

- la casquette (sur laquelle figure le nom de votre enfant)
- la crème solaire (nom de l'enfant)
- si possible, des lunettes de soleil (avec le nom de votre enfant)

Les jours de pique-nique (mardis et jeudis), vous pouvez rajouter

- une gourde ou bouteille d'eau...mais pas de pique-nique : il est fourni par le centre

Les jours de piscine ; les mardis ; à la piscine de Cavaillon

Penser à :

- chaussures de baignade
- brassards pour les petits (pas indispensables)
- la serviette de bain
- au maillot (pas de caleçon-short)
- mettre des chaussures et des vêtements pratiques pour se changer

### **Les sorties**

- piscines les Mardi
- sorties payantes les Jeudi 19 et 16 Juillet ; les Jeudi 09 et 16 Août

### **Interdits de séjour**

- chewing-gums



- sucettes
- billes
- argent
- bijoux tels les bracelets, qui cassent facilement
- les jeux type console

Un enfant peut apporter un jeu (jeu de société, petite voiture....) à condition qu'il veuille bien le partager ; dans le cas contraire, il le laisse à la maison.

Les dossiers du centre de loisirs contiennent des informations très importantes concernant les enfants que nous accueillons. C'est pourquoi, nous vous demandons de **bien remplir toutes les rubriques** de façon complète.

Avec les fiches fournies, il faut également fournir une enveloppe aux nom et prénom de votre enfant (pas l'adresse) et la copie de la vaccination au DTPolio notifiée dans le carnet de santé. Si votre enfant suit un traitement, vous devez fournir l'ordonnance du médecin avec la posologie du traitement à suivre, ainsi que le ou les médicaments concernés dans leur boîte d'origine aux nom et prénom de votre enfant.

Les enfants seront inscrits à la seule condition que les dossiers soient rendus complets et accompagnés des règlements correspondants aux inscriptions.

**Vous pouvez régler par chèque à l'ordre du Trésor Public, Carte Temps Libres (CAF) , Chèque Vacances (ANCV), ou Espèces.**

**Pour établir votre quotient familial**, il est nécessaire que vous vous déplaçiez muni(e) de votre attestation de Quotient Familial établi par la CAF ou la MSA.